



Création d'entreprise : choisir son statut

Objectifs de formation

- Pouvoir choisir le meilleur statut juridique possible pour sa future entreprise

Objectifs pédagogiques

- Définir les différentes structures juridiques possibles pour une création d'entreprise
- Associer les aspects fiscaux et sociaux de la création d'entreprise aux structures juridiques
- Expliquer les enjeux des choix possibles (juridiques, fiscaux et sociaux)
- Lister les droits et les obligations de tout chef d'entreprise

Durée : 02 jours -14 heures

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

Tarif Inter : 980 €

Dates :

Nous consulter pour les dates inter entreprises 2025 ou pour tout projet sur mesure.

Prérequis

- Aucun

Public

- Créateur d'entreprise

Programme

Distinction entre l'entreprise en nom propre et la société et définitions

Les aspects juridiques de l'entreprise individuelle

- Fonctionnement
- Avantages & inconvénients
- La protection du patrimoine du chef d'entreprise et l'EIRL
- Une déclinaison particulière de l'entreprise individuelle : l'autoentreprise

Les sociétés commerciales et leur fonctionnement

- SARL / EURL
- SAS / SASU
- Les autres types de sociétés commerciales

- La notion de capital
- Avantages & inconvénients

Les formalités d'immatriculation de l'entreprise et ses conséquences

- Les formalités
- Focus sur la protection du nom commercial

L'aspect fiscal de la création d'entreprise

- Les régimes fiscaux et règles comptables
- Les différentes impositions à la charge de l'entreprise
- La TVA

L'aspect social des différentes structures

- Le statut social du chef d'entreprise ou du dirigeant de sociétés
- Les cotisations sociales
- Point sur l'embauche de salariés

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Exercices d'applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l'issue de la formation
- Matériel : aucun

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l'entreprise
 - Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
 - Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
-